

## PREFECTURE DES LANDES

### Objet :

Analyse du dossier de demande de défrichement de Lit et Mixe - 40170.

Courrier établi au nom et en représentation de la future association syndicale du nouveau lotissement Maublat Sud - Lit et Mixe.

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions tout d'abord pour la mise en ligne des documents consultables par le public. Notre position, en tant que récents habitants de notre commune de Lit et Mixe, au travers du nouveau lotissement de Maublat Sud ne saurait être le préalable d'une farouche opposition au projet. Un tollé démocratique ne serait donc idéologiquement pas soutenable.

Néanmoins, soucieux de l'avenir de la commune de Lit et Mixe, il nous semble fondamental, d'autant que l'occasion nous est donnée, d'affirmer avec force nos réflexions vis-à-vis du projet urbain soumis.

L'analyse complète des documents et des plans amène de notre part à plusieurs interrogations dont les réponses ne sont pas présentes dans les pièces fournies :

#### 1. Analyse générale des flux des véhicules.

Un calcul de flux journalier de véhicule est estimé à 150/jour pour 80 parcelles futures. Ce calcul est illusoire et irréaliste.

En reprenant objectivement les chiffres INSEE de 2021 on estime qu'il y a en milieu non urbain dense, 1,7 voiture par foyer fiscal et que le nombre de déplacements par jour par véhicule est de 3.

Le flux réel complémentaire serait donc plus proche des 400 véhicules par jour ( et non 150 véhicules).

Sur les plans fournis, il est clair que l'ensemble des futurs véhicules serait absorbé par :

- la rue des Mouettes (Entre l'église et l'Ephad)
- la rue de Homidhalas (entre l'Ephad et le pavillon Landais).

Une étude d'impact sérieuse a-t-elle été réalisée pour évaluer cette évolution : circulation à proximité des cycles, circulation estivale ?

Il est à noter pour l'ensemble des habitants que la majorité du flux se retrouverait concentré rue Henri Crouzet, lors de fermeture de la zone piétonne.

Une étude a-t-elle été faite pour étudier une connexion sud directe vers :

- la RD 652, zone commerciale du Super U ?
- le Camping « Les vignes » au sud ?

Nous vous remercions de compléter l'étude avec ces données essentielles.

#### 2. Analyse générale des parcours des véhicules.

Sur les plans fournis, il apparaît que la zone Nord du futur nouveau lotissement serait connectée sur la voie nouvelle du récent lotissement.

Cette dernière est à faible gabarit (voie étroite pour circulation à vitesse réduite).

Le revêtement récent est déjà à ce jour dégradé, ponctuellement.

La voie existante possède aujourd'hui un statut privé et n'appartient pas, à ce jour, à la commune de Lit et Mixe.

Ce statut privatif pourrait être, selon le choix des membres de l'association, maintenu durant un long moment.

Il est donc évident qu'une solution alternative doit être proposée dans la présente étude, l'accès au futur projet ne pouvant se faire par une voie privée.

Une étude a-t-elle été faite pour étudier une connexion via :  
- la rue de la Sablière puis l'impasse des Becuts ?  
(Voies publiques au gabarits compatibles avec le futur projet).

Nous vous remercions de repreciser les conditions d'accès en zone Nord du projet.

### 3. Aménagement du chemin de Truymorte au Sud.

Il est indiqué que l'aménagement de ce chemin était à la charge de la Mairie de Lit et Mixe.  
Nous notons, sur site, le 14 juin 2023 que des travaux ont déjà débutés sans concertation et sans attente de la finalité de cette présente consultation.

### 4. Dégradation des voies publiques

Il est constaté, par tous, que la connexion entre le lotissement Maublat Sud et rue de la Sablière est aujourd'hui très dégradée par les travaux du récent lotissement et le circuit des véhicules de chantier, et nous le regrettons.

Nous avons demandé par courrier à notre aménageur lotisseur de remédier à cet état de fait.

Il apparait comme évident que le futur projet entrainera des dégradations similaires et importantes des deux voies existantes d'accès Nord (rue de la Sablière et Chemin de Montago) et il nous semble important de se prémunir de ce problème que nous connaissons.

Quel est le planning réaliste associé à ces divers ouvrages ?

Il est indispensable de faire réaliser l'accès au Sud avant tout travaux importants de VRD.  
Nous demandons donc la publication et un affichage public d'un planning de travaux :

- Accès Sud
- Accès Nord
- VRD Primaires
- Fin des travaux de VRD

### 5. Raccordement des eaux usées du futur lotissement.

Il n'est pas indiqué dans le dossier fourni les conditions de raccordement des futurs réseaux d'eaux usées : vers la station existante, Vers le Nord ?

Nous vous remercions de préciser les conditions et les futurs points de raccordement.

Nous vous remercions pour le futur complément que vous apporterez à nos demandes.

Il aurait un peu plus crédible de débiter le piquetage de l'entrée du lotissement à une date ultérieure, à échéance de la présente consultation.

Preuve semble faite que la présente concertation « publique » est un réel artifice et que les arbitrages stratégiques sont déjà pré-validés par les instances.

Madame, Monsieur soyez assurés de notre considération active et vigilante, au nom de la future association du nouveau lotissement Maublat Sud – 40170 Lit et Mixe.

Contacts :

M Guillaume BROGGINI [REDACTED]

M Eric VOLPATO [REDACTED]